

**Concertation préalable
Projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium
Georges Besse 2**

Réunion publique d'ouverture

Montélimar, le mardi 7 février 2023

Nombre total de participants : 60 dont

- **en présentiel : 47**
- **en distanciel : 13**

Échanges avec la salle :

- **Restitutions présentiels : 3**
- **Restitution distanciel : 1**

Intervenants

Maître d'Ouvrage

- **François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin**
- **Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement**
- **Christophe MEI, Orano - Chef de projet extension des capacités d'enrichissement**

Garants CNDP

- **Isabelle Barthe**
- **Etienne Ballan**
- **Denis Cuvillier**

Animatrice-Modératrice

- **Aurélié PICQUE, agence Parimage**

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:06:27

Bonsoir à tous. Je propose à chacun de s'installer. On va pouvoir commencer notre réunion. Donc Bonsoir. Merci pour votre présence pour cette réunion publique d'ouverture de la concertation sur le projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 2 du site Orano Tricastin. Je suis Aurélie Picque, c'est moi qui vais organiser nos échanges ce soir. Je vous propose de vous présenter rapidement le déroulé de notre réunion avant de passer la parole aux garants qui vont vous expliquer le rôle de la CNDP.

Donc notre réunion va s'organiser en plusieurs temps. Donc d'abord une introduction par les garants. Ensuite, on aura un premier échange avec vous si vous avez des questions sur le processus de concertation. Puis une quinzaine de minutes pour les interventions, qu'on a appelées liminaires, c'est-à-dire la présentation du projet par Orano et une intervention de l'ASN.

Et ensuite, on aura un travail en sous-groupes. C'est pour ça que vous êtes autour de tables. L'idée, c'est que vous puissiez, pendant une vingtaine de minutes, discuter entre vous sur les attentes que vous avez à l'égard de cette concertation, sur les thématiques que vous souhaiteriez aborder, ce qui est l'objet de la grille de travail, mais j'y reviendrai ensuite, et qui sera suivi d'une restitution. Chacun, chaque table pourra nous expliquer ce qui est le fruit de ses réflexions et on poursuivra avec un nouvel échange sur l'ensemble, à la fois concertation, le projet, l'intervention de l'ASN et puis toutes les contributions, qui vous sembleraient importantes à partager avec nous ce soir. Je passe la parole aux garants pour leur introduction.

M. Etienne BALLAN, garant 00:08:13

Bonsoir, merci beaucoup. Voilà, on est ravi d'être là ce soir avec vous. Alors on n'est pas forcément hyper nombreux mais c'est la qualité qui compte, hein, on est bien d'accord.

Je me présente : je m'appelle Etienne Ballan et je suis, on est 3 garants de la concertation ce soir. Isabelle Barthe, ici présente, et Denis Cuvillier, qui auront l'occasion de prendre la parole juste après. Alors pour le faire très brièvement, on souhaitait ouvrir cette concertation qui va durer quand même un peu plus de 2 mois. Ce soir, c'est une réunion de lancement et d'ouverture. Le principe, c'est de faire un peu le point sur les questions que ce projet vous pose, que vous vous posez sur la question de l'enrichissement, d'extension de l'usine d'enrichissement Georges Besse 2 et plus largement sur les questions que vous pouvez vous poser sur le site du Tricastin ou encore plus globalement sur la question du combustible nucléaire. Donc vous voyez, on a un champ, on a un champ très large et on a du temps pour aborder ces questions, les prendre en compte et essayer de les approfondir ensemble, et que vous puissiez vous faire un avis éclairé, argumenté sur la pertinence de ce projet.

Alors je dois avoir un petit..., voilà. Super. Alors, qu'est-ce que c'est que la Commission nationale du débat public ? Peut-être vous en avez entendu parler, peut-être pas. C'est une autorité administrative indépendante. On va faire bref, hein, ce n'est pas très... Vous en connaissez d'autres comme le Défenseur des droits ou comme l'ANSES par exemple sur les questions sanitaires. Enfin, il y en a un certain nombre et ces commissions sont neutres et indépendantes, et néanmoins, ce sont des autorités administratives, c'est à dire qu'elles prennent des décisions, d'accord. Et les décisions de la CNDP, elles servent à quoi ? Elles servent à vous permettre d'exercer un droit. Un droit qui est constitutionnel, qui est écrit ici à l'écran donc ce n'est pas dans le au fin fond d'un code de procédure, c'est un droit constitutionnel, à l'article 7 de la Charte de l'environnement dans la Constitution française.

On va prendre le temps de le lire si vous le voulez bien. Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Pour le dire autrement, la Constitution nous garantit à tous et à chacun, le droit d'être informé, d'avoir accès à toutes les informations et de contribuer à l'élaboration de la décision. Alors, concrètement, ça va se traduire,

alors c'est un petit peu petit, peut-être je voudrais m'en excuser, je vais faire pour être très clair, de quoi est-ce qu'on, de quoi est-ce que ce droit, comment est-ce qu'on fait pour le mettre en œuvre, pour être plus, pour le dire comme ça ? Et bien ça veut dire qu'il va y avoir avant un grand projet, quel qu'il soit, du moment qu'il a un impact sur l'environnement, il doit y avoir un débat public ou une concertation préalable, un moment où le public va pouvoir exercer ce droit.

Et nous allons garantir nous les garants, d'accord, que nous allons donc parler pendant cette concertation préalable au minimum de 3 choses. La première, c'est l'opportunité du projet. Est-ce qu'il faut le faire ou ce qu'il ne faut pas le faire ? Ce projet n'est pas décidé et donc c'est le moment de débattre si oui ou non, il faudrait le faire ou il ne faudrait pas le faire. Le 2e point, ce sont ses objectifs. Pourquoi est-ce qu'il faudrait le faire ? Est-ce que ce sont les bons objectifs qu'on poursuit ? Est-ce qu'il y a d'autres objectifs ? Est-ce qu'il y a d'autres projets qui pourraient satisfaire aux mêmes objectifs ? Et enfin, comment. C'est à dire où est-ce qu'il faudrait faire ce projet si on décide que c'est une bonne idée de le faire ? De quelle façon ? Avec quel budget ? Voilà, sur l'ensemble de ses caractéristiques aussi techniques et évidemment environnementales. Donc, faut-il le faire ou pas ? Pourquoi faut-il le faire ou ne faut-il pas le faire ? Et comment faut-il le faire si on pense qu'il faut le faire ?

Comment ça se passe ? Là aussi, le schéma est un peu lointain, je m'en excuse. En fait, on est dans ce qu'on appelle le premier moment de la participation du public. Après peut-être que vous connaissez ça, sur des projets de ce type, s'ils se poursuivent, à la fin, il y a une enquête publique avec un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête. Je pense que peut-être un certain nombre d'entre vous ont déjà vécu ou ont déjà suivi des enquêtes publiques. Il y en a sur plein de choses. Ici, nous sommes en amont de tout ça. On est au moment en fait où le projet n'étant pas encore décidé, on peut débattre de tout. Et puis, petit à petit, dans la vie d'un projet, petit à petit, on arrive à finaliser un projet si on le poursuit. Et il est ensuite soumis à enquête publique.

Alors je vais juste vous dire qu'est-ce qui se passe parce que c'est important de savoir ce que on va se dire ce soir, qu'est-ce que ça va devenir, à quoi ça va servir très concrètement. A la fin de cette concertation qui se termine le 9 avril, d'accord, à la fin de cette concertation, nous, garants toujours neutres et indépendants, nous en rédigeons le bilan, d'accord. Le responsable, le porteur du projet qui est Orano, aura 2 mois ensuite pour répondre à ce bilan. Dans ce bilan, il y aura tous les arguments qui ont été donnés et aussi des recommandations qu'on fera au notamment autour de la question de la participation. Et bien le porteur de projet aura 2 mois pour le faire et après ça, la Commission nationale du débat public elle-même, rendra un avis pour juger si la réponse de Orano est satisfaisante ou pas au regard du bilan du garant.

Enfin, à l'issue de tout ça, si le projet se poursuit, vous voyez que je mets toujours cette condition parce que voilà, aujourd'hui ce n'est pas décidé. Donc si le projet doit se poursuivre, alors la participation du public se poursuivra jusqu'à la phase d'enquête publique dont j'ai déjà parlé.

Pour faire très bref, mais on aime bien ces 6 principes. C'est, on essaie de les rendre surtout très concrets. D'abord indépendance et neutralité de nous tiers garants. Nous ne sommes liés en aucune manière à ni à Orano, ni à aucun acteur du territoire. D'accord, nous sommes libres et nous avons une parole libre. La transparence. Tout ce qui se dit ici fait l'objet d'un compte-rendu, d'accord. Il sera disponible en ligne. Vous avez une plateforme numérique également, vous avez plein d'outils pour pouvoir participer et vous informer et tout est public. Les 2, les 3 derniers sont un petit peu différent. Le premier, c'est ce qu'on appelle l'argumentation et donc on va vous demander dès ce soir, mais dans tous les échanges qu'on pourra avoir dans cette concertation toujours de donner votre avis, de poser vos questions et si vous avez un avis d'expliquer pourquoi. On peut tout se dire en concertation préalable, à part les insultes bien sûr, et les attaques visant les personnes, d'accord, mais à part ça, on peut tout se dire à partir du moment où on explique pourquoi. C'est tout ce qu'on vous demandera quand vous exprimerez un avis, une proposition, d'essayer d'aller un peu plus loin en disant Ben voilà, je pense que ceci est une bonne solution pour telle raison ou que ce n'en est pas une pour telle raison. Enfin, l'égalité de traitement. Peu importe qui vous êtes-vous, vous pouvez être un grand élu, le maire d'une commune ou le président d'une agglomération, vous pouvez être le président de la République, vous pouvez être un simple quidam en fait, peu importe qui vous êtes, ce qui compte, c'est ce que vous dites. Donc ça ne sert à rien de nous dire, je représente une association de 3000 personnes. C'est très

bien, tant mieux, mais dans la concertation, nous, ce qu'on retient, on ne fait pas un compte en fait. On ne compte pas les pour et les contre, ce n'est pas ça l'objet. Absolument pas. Ce qu'on entend, c'est les arguments, donc à ce titre-là, vous avez tous le même droit à la parole, quel que soit ce que vous représentez ou pas. Et enfin l'inclusion. On essaye le plus possible dans ces concertations, d'amener les personnes qui peuvent être parfois un peu loin ou qui ont des obstacles pour venir participer et donc on notamment, vous verrez tout à l'heure sur les modalités, on va se déplacer le plus possible auprès des gens.

Voilà, je termine sur un point important. Voilà, ce n'était pas pour montrer nos photos, absolument qu'on voulait cette diapo, c'est surtout pour vous dire que c'est bien la Commission nationale du débat public qui a décidé de cette concertation. C'est une concertation qui n'est pas à l'initiative d'Orano, qui n'est pas la volonté d'Orano. Orano était obligé de solliciter la Commission nationale, c'est une obligation légale et ils l'ont fait. Ils n'avaient pas le choix remarquez, mais ils l'ont fait. Et à partir de ce moment-là, c'est la Commission nationale du débat public qui a décidé des modalités. C'est un peu, c'est un point important parce que souvent en France, les concertations sont faites, organisées par celui qui porte le projet, d'accord. C'est assez fréquent. Euh, voilà pour plein de raisons, notamment dans les villes, et cetera. C'est souvent la mairie qui pilote. Eh bien voilà, ce n'est pas le cas ici, d'accord. C'est bien la Commission nationale du débat public qui a décidé des modalités qui vont vous être présentées. C'est mis en œuvre par, avec les moyens d'Orano. C'est eux qui payent. C'est eux qui recrutent. C'est eux qui font en sorte que ces salles soient retenues. On peut les remercier d'ailleurs déjà quand même pour ça et pour l'organisation de cette réunion de ce soir, mais qu'on soit tout à fait clair, c'est bien la Commission nationale du débat public qui le pilote.

Dernière chose, mais peut-être que ce sera repris tout à l'heure par Madame Picque, donc les petites règles du jeu pour la réunion de ce soir et pour tout le processus de la concertation, c'est effectivement d'être relativement bref, évidemment de lever la main, de signaler votre nom si vous le voulez bien. Comme il y a un compte-rendu de cette réunion, on vous demandera votre nom de famille pour qu'on puisse bien l'orthographier à l'issue de la réunion et bien sûr le respect et la bienveillance vis-à-vis d'autrui, mais je ne me fais pas d'inquiétude là-dessus. Voilà pour ce qui est un peu des principes généraux.

M. Denis CUVILLIER, garant 00:17:52

Oui, juste pour compléter le propos d'Étienne sur le rôle des 3 garants de la concertation. Donc c'est, ce sont nous qui avons travaillé avec Orano pour établir le dossier support de la concertation et les modalités de cette concertation. Et comment faisons-nous pour travailler sur ces sujets ? On commence par faire une étude de contexte. C'est-à-dire que nous sommes allés rencontrer un certain nombre d'acteurs du territoire, des associations, Greenpeace, France Nature Environnement, des élus, des socioprofessionnels, des représentants du monde économique. Et puis la Commission locale d'information sur les grands équipements du Tricastin, cette Commission locale, on s'est rendu compte qu'elle fonctionnait bien, qu'il y avait beaucoup de gens qui participaient de tout le secteur social de la région.

Et puis, lorsqu'on a eu rencontré tous ces gens-là, on a fait un bilan. On a essayé de tirer des enseignements de ce qui s'est dit dans le but de définir les modalités de concertation les plus adaptées. Et les enseignements et ben, sans surprise, les personnes que nous avons rencontrées sont très majoritairement en faveur du projet. Le poids économique du site du Tricastin, dans la région, est absolument immense. L'opportunité est questionnée notamment par les associations, soit par les associations d'opposition au nucléaire d'une manière générale ou par des associations qui s'inquiètent des risques liés à la concentration de beaucoup d'activités - Il y a EDF . Il y a Orano - sur un même site, le site du Tricastin. On s'est rendu compte aussi que les enjeux du projet n'étaient pas connus. Et enfin, on nous a averti en nous disant qu'on aurait beaucoup de mal à mobiliser le grand public autour de ce projet car les débats existent, notamment au sein de la Commission locale et cette démarche semble en surajouter par rapport à un dispositif de concertation qui existe et qui fonctionne.

On a identifié quand même un certain nombre d'attentes. La première, c'est informer sur les activités sur le site du Tricastin - activités passées, présentes et futures. Le site Tricastin, il est très ancien et il y a quand même chez beaucoup de gens rencontrés, une sorte d'opacité sur ce qui se passe vraiment sur le site du Tricastin et sur ce qui pourrait s'y passer dans l'avenir. Au-delà de ce projet que va nous présenter Orano, qu'est-ce qu'il pourrait y avoir derrière, encore sur le site du Tricastin dont il serait bon que l'on puisse débattre avant de donner son avis sur le projet Orano ? La 2e attente, c'était informer, débattre sur les enjeux stratégiques internationaux autour du projet. En fait, ce qui justifie l'opportunité du projet. Ce projet sert à quoi ? C'est vraiment la question qu'on a entendue de manière récurrente. Un 3e sujet d'attente, c'est informer et débattre sur le cycle d'enrichissement de l'uranium. Et d'une manière plus générale, sur tout ce qui se passe autour de l'uranium dans l'alimentation des centrales nucléaires. Et puis enfin une dernière attente, c'est aborder les sujets liés à la sécurité. Et c'est à partir de tous ces constats-là que nous avons travaillé et établi les modalités de la concertation. Un des premiers enseignements, ça a été la notion de périmètre. Quand on parle l'opportunité du projet, à quoi sert-il, on se rend compte qu'on n'est plus dans la zone d'influence proche du site du Tricastin. C'est un projet qui a une audience au moins nationale, voire au-delà, mais on aura tout à l'heure la présentation de Orano sur le sujet et vous trouverez tout ça aussi à la fois dans le dossier et dans le dossier de synthèse.

Donc voilà ce qui nous a permis d'élaborer et de proposer, de faire valider par la Commission nationale toutes les modalités de concertation. Nous avons privilégié à la recommandation des élus, ce que nous appelons nous, les débats mobiles. C'est à dire aller au contact du public, là où on peut le toucher, et notamment nous irons sur tous les marchés de la région dès potron-minet, dès le petit matin pour dialoguer, entendre, expliquer. Voilà, mais l'ensemble des modalités vous sera présenté de manière plus large par Orano. Est-ce que à ce stade, sur cette démarche de concertation, il y a déjà des questions auxquelles nous pourrions répondre ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:22:12

Alors j'ajoute juste une petite précision que j'ai oublié de vous faire tout à l'heure, c'est que notre réunion est rediffusée en direct sur Zoom, qu'il y a 12 personnes qui sont connectées sur Zoom, qu'elles sachent qu'elles peuvent intervenir également à distance, plutôt via le tchat et que leur question sera relayée oralement, le cas échéant, par l'un des garants.

Donc c'est important aussi. Donc la salle, la réunion est filmée à cette fin et la réunion est également enregistrée de manière audio à des fins de compte-rendu comme on l'a évoqué tout à l'heure. Donc effectivement, on prévoit un petit temps d'échange avec vous d'une dizaine de minutes si vous avez des questions sur le processus de concertation, sur ce qui vient de vous être présenté par les garants avant de passer au projet et puis à l'intervention de l'ASN. Vous avez des personnes qui vont vous apporter des micros donc voilà. Monsieur.

Question#1 : M. 00:23:05

Oui, Bonsoir et merci. Plusieurs questions. D'abord, moi, je l'ai su dans le Dauphiné Libéré. J'ai la chance de lire le Dauphiné Libéré. C'était vendredi dernier. J'étais surpris parce que j'étais allé à la dernière réunion CLIGEET qui était là-bas à Donzère où il n'a pas du tout été question de ce projet. Qui est un projet d'envergure. Et je me suis demandé quel était le délai pour informer de la tenue de ce débat. Est-ce qu'il y a un délai légal ? Puisque bon on le découvre un peu au dernier moment quoi.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:01

Vous disiez que vous avez plusieurs questions, n'hésitez pas à les poser toutes à la suite.

Question#1 : M. 00:24:07

Alors, attendez, ...

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:08

Pardon, je vous prends de court.

Question#1 : M. 00:24:10

Oui, donc je suis filmé là c'est ça ? Comme tout le monde ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:12

Tout à fait. Dans le cas de la salle en général, oui.

Question#1 : M. 00:24:15

Je ne tiens pas à être filmé.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:17

Très bien. Alors, ce qu'on a expliqué il me semble à l'entrée, c'est que les tables au fond ne sont pas filmées.

Question#1 : M. 00:24:22

D'accord.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:23

Si vous le souhaitez.

Question#1 : M. 00:24:24

Non pas que... voilà je, on est filmé de partout tout le temps et puis je suis un opposant au nucléaire et je suis régulièrement agressé. Voilà. Donc je suis quand même venu.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:24:39

Merci. Merci de votre présence. Est-ce qu'il y a d'autres questions, peut-être sur l'organisation de la concertation, sur l'information éventuellement ? Je vous propose peut-être de déjà répondre à cette question.

M. Etienne BALLAN, garant 00:24:54

Merci beaucoup pour votre question Monsieur. Je vous laisse d'abord mettre votre nom. Donc très concrètement, oui tout à fait, il y a un délai légal d'information, c'est 15 jours. Et donc l'avis, mais c'est très administratif, on ne va pas se mentir, l'avis de concertation, c'est à dire qui informe le public, qui est censé informer le public qu'il va bien avoir une concertation et qui montre, qui donne aussi l'ensemble des dates, des différentes réunions et les lieux des réunions, il a bien été mis en ligne et affiché dans les collectivités, en l'occurrence là, les plus proches du site du Tricastin, depuis 15 jours enfin, depuis un peu plus de 15 jours. Oui, ça, je parle bien de l'avis administratif, voilà. Alors maintenant il y a, ça ne suffit pas. Voilà, on va être très clair. Donc ça, ça a été respecté. La forme a été respectée, les 15 jours ont été respectés. Vous avez tout à fait raison, ça ne suffit pas.

L'idée c'est bien entendu d'utiliser les fichiers, ou en tout cas de réinformer les personnes qui ont pu venir à des réunions CLIGEET. La CLIGEET du coup, vous avez dû être destinataire d'une newsletter de la CLIGEET très récente qu'on avait calée justement pour qu'elle puisse informer toutes les personnes qui reçoivent cette lettre d'information, qu'elles puissent savoir que la concertation démarrait, c'est une 2e chose. Et puis la 3e chose, c'est la presse et donc on est on est quand même ravis que la presse vous ait touché puisque c'était effectivement ça et donc il y a eu une conférence de presse. Enfin, il y a eu 2 moments de presse, une conférence de presse le jour du lancement-même. Alors pourquoi le jour du lancement et pas 15 jours avant, la conférence de presse ? Parce que ben les journalistes, il y en a quelques-uns dans la salle, ils vont faire le papier au moment où ça commence, donc on ne pouvait pas informer la presse trop en amont. Ils le savaient, mais on a fait la conférence le jour du lancement pour que, donc c'était la semaine dernière, pour qu'il y ait un maximum de papiers et d'articles qui paraissent dans la presse la semaine dernière. Et c'est pour ça que vous avez vu l'article effectivement, la semaine dernière. Donc ça c'est un premier, c'est une réponse à votre question. J'espère qu'elle est complète.

Ça n'empêche qu'effectivement, on va redoubler d'efforts pour que l'information circule et les réseaux sociaux aussi sont actifs de ce point de vue-là. Et puis vous avez une plateforme en ligne sur laquelle vous pouvez aussi renvoyer et enfin dernière chose, vous avez ce petit, cette petite synthèse qui est en fait mise dans les boîtes aux lettres sur un territoire beaucoup plus vaste, jusqu'à Montélimar hein, donc pas seulement les communes vraiment vraiment limitrophes du Tricastin, mais beaucoup plus vaste. Donc ça aussi et pour ne rien vous cacher, ça a évidemment un coût et un coût en papier aussi bien entendu. On a insisté, nous, auprès d'Ornano pour que ce soit fait vraiment, enfin, on a décidé que ce soit fait le plus large possible, dans les limites du raisonnable bien entendu. Mais aussi donc l'ensemble du bassin de vie, on va dire, élargi du Tricastin reçoit cette petite plaquette avec à l'intérieur les modalités de concertation.

Voilà pour la réponse à cette question. Peut-être un 2e point juste...

M. Denis CUVILLIER, garant 00:27:47

Un dernier moyen peut-être Étienne qu'on a utilisé, c'est qu'on a fait mettre dans les boulangeries de ce périmètre élargi une affiche et ce petit dossier de synthèse à destination des clients. On a pensé que c'était un bon moyen pour toucher du grand public aussi. On l'a fait sur un périmètre de 240 communes.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:28:07

100 . 140 communes

M. Denis CUVILLIER, garant 00:28:09

140. Excusez-moi, j'ai été trop loin.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:28:11

148 communautés d'agglomération et communes autour du site.

M. Etienne BALLAN, garant 00:28:14

Ensuite pour une dernière, un dernier petit point donc, du point de vue de l'atmosphère et les questions nucléaires, effectivement bon, il y a un débat en ce moment dont on parlera peut-être aussi au cours de la soirée, sur le développement d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires, donc ce n'est pas le débat de ce soir mais on ne peut pas l'ignorer et il est en cours encore aujourd'hui. Il se terminera le 27 février. Isabelle qui en parlera tout à l'heure, elle est membre de la Commission qui organise ce débat et effectivement, dans les questions nucléaires et c'est intéressant votre témoignage Monsieur, on peut des fois avoir peur, en tout cas craindre à un moment donné, une forme d'agressivité, alors de différente nature, qui peut venir de différentes origines aussi voilà.

On essaiera en tout cas nous, dans cette concertation, de vous garantir la plus totale bienveillance dans votre participation et d'appliquer strictement le principe d'argumentation, c'est-à-dire que du moment que vous expliquez pourquoi vous pensez une chose, vous êtes bienvenu à le dire, quelles que soient vos opinions politiques, idéologiques, écologistes, autres, quelles qu'elles soient, ce qui compte, c'est que vous puissiez être là et être libre de parole. Donc n'hésitez surtout pas. Ici, vous n'aurez, je crois qu'on peut le dire, vous n'aurez pas d'agressivité et on essaie de, on essaiera de vous le garantir.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:29:39

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions, observations, contributions sur ce sujet de la concertation avant qu'on passe à la présentation du projet par Orano, puis à l'intervention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ?

M. Denis CUVILLIER, garant 00:29:55

Est-ce qu'il y en a dans le chat sur ce sujet ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:29:56

Non. Et bien écoutez, je vous propose qu'on poursuive, qu'on poursuive notre déroulé avec la présentation par Orano.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:30:05

Oui, Bonsoir à tous. Je vais essayer d'être synthétique pour laisser la place aux échanges.

Vidéo de présentation 00:30:15

Quel est le rapport entre le conflit russo-ukrainien et l'extension de l'usine d'enrichissement Georges Besse 2 ? On va vous expliquer.

L'uranium sert de combustible aux réacteurs nucléaires. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine pourrait perturber et même interrompre la fourniture d'uranium enrichi russe aux centrales nucléaires occidentales, qu'il approvisionne aujourd'hui à hauteur de 30%. Dans ce contexte, certains producteurs d'électricité nucléaire souhaitent sécuriser leurs approvisionnements. La demande en uranium enrichi occidentale devrait donc augmenter en substitution aux approvisionnements russes. D'ici 2028, la production devra s'adapter pour éviter que le combustible ne vienne à manquer. Dans le monde, 4 fournisseurs sont capables d'enrichir l'uranium utilisé pour produire de l'électricité. 2 sont européens, dont l'entreprise française Orano, numéro 3 mondial.

Que fait Orano en matière d'enrichissement ? En France, l'entreprise Orano enrichit l'uranium sur le site du Tricastin, dans son usine Georges Besse 2 qui comporte 2 unités de production. Aujourd'hui pour répondre aux besoins du marché et à ses contrats, Orano produit 7,5 millions d'UTS. L'UTS, c'est l'unité qui sert à quantifier l'uranium enrichi. Pour satisfaire la nouvelle demande, Orano propose d'augmenter sa production pour atteindre sa pleine capacité, 11 millions d'UTS.

En quoi consiste le projet ? L'usine Georges Besse 2 compte actuellement 14 modules de production. Orano propose d'en rajouter 4. Ils seraient identiques à ceux existants et installés sur une zone déjà prévue à cet effet dès la construction de l'usine, dans les années 2000.

Que se passerait-il si on ne faisait rien ? Ne pas augmenter la capacité de production, cela reviendrait à laisser le monopole aux concurrents européens.

Quelles seraient les alternatives ? Implanter l'extension ailleurs en France ou aux États-Unis ? Il n'existe pas d'infrastructure aussi avancée. Il faudrait donc construire une usine complète, choisir une autre technologie que celle utilisée au Tricastin. La centrifugation reste à ce jour la méthode la plus éprouvée et la plus économe en énergie et en eau.

Voici les grandes lignes du projet d'Orano. Pour en savoir plus, participer à la concertation et donner votre avis lors des rencontres publiques et sur le site www.projetextensiongb2.fr.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:32:58

Voilà. Bonsoir à nouveau donc François Lurin, moi je suis directeur du site du Tricastin et donc à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions avec l'ensemble de l'équipe en charge de ce projet. Alors voilà, on a voulu faire ce petit film introductif pour essayer de présenter de manière un peu pédagogique l'objectif de ce projet-là. Je vais revenir sur quelques éléments de manière synthétique. Certainement, cette présentation appellera des questions, mais n'hésitez pas à y répondre, à les poser un peu plus tard.

Peut-être un tout petit point technique sans rentrer trop dans les détails sur finalement ce que c'est que l'enrichissement. En réalité, on parle d'une étape qui précède la fabrication du combustible nécessaire à la production d'électricité dans les centrales nucléaires. Donc là, on se situe en phase amont et ce qu'il faut bien comprendre, c'est que pour avoir du combustible qui subit une réaction nucléaire, il faut qu'il soit enrichi, ce qu'on appelle enrichi à une certaine hauteur d'uranium 235. C'est un des 2 isotopes de l'uranium. Et cet enrichissement, il doit être de l'ordre de 3 à 5%. Donc notre

métier va consister à prendre de l'uranium extrait de nos mines à l'état naturel, on le trouve enrichi à hauteur de 0, 7% et de le faire passer à travers 2 étapes, sans entrer dans le détail, à travers 2 étapes de conversion et d'enrichissement à une teneur un peu plus élevée, enrichie donc, à 3 à 5% afin que la réaction nucléaire puisse au cœur du réacteur se produire et qu'on puisse donc générer de l'électricité. Ça, ce métier-là, c'est celui que Orano exerce en phase amont du cycle nucléaire, donc sur le site du Tricastin, avec les étapes de conversion et d'enrichissement.

Voilà, alors vous le voyez en petit sur ce schéma-là, ce sont les activités Orano. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais Orano, alors parfois il y a quelques confusions sur le rôle de Orano dans le cycle du combustible vis-à-vis de EDF, vis-à-vis de Framatome. Là, au départ du cycle du combustible, on se situe dans l'extraction avec une activité mine, puisqu'on extrait de l'uranium naturel de mine, on réalise les activités de conversion et d'enrichissement. Donc je l'ai évoqué, à vrai dire, c'est sur 2 site : un site, un premier site, à Malvézi à Narbonne, le site de Malvézi et un 2e site, donc le site du Tricastin où on réalise une 2e étape de conversion et une étape d'enrichissement.

Ensuite, ce produit-là, uranium enrichi, il est vendu à un certain nombre de fabricants de combustibles. Certains sont français et puis d'autres à l'international. On vend beaucoup à l'international. Ça va servir à rentrer dans une centrale nucléaire, produire de l'électricité et puis ensuite, on boucle le cycle à travers notamment le recyclage du combustible qui est réalisé avec le traitement, notamment à La Hague et la fabrication de combustibles MOX à Orano Melox, toujours dans le Sud.

Voilà donc, Orano intervient au début du cycle et en fin de cycle, notamment avec ses activités de La Hague. Au milieu, vous avez notamment les activités Framatome en France en tout cas, la fabrication de combustibles, EDF également, mais encore une fois, on vend à des fabricants de combustibles et des centrales nucléaires dans le monde entier.

Alors, vous l'avez vu dans le film, en fait, ce marché de l'enrichissement alors aussi particulier que ça puisse paraître, c'est un marché de commodités. Donc l'uranium enrichi, c'est un produit standard que les électriciens peuvent acheter sur le marché. En revanche, ils ne peuvent l'acheter aujourd'hui qu'auprès de 4 acteurs dans le monde : 2 sont à l'Est, Rosatom, acteur russe qui est numéro un mondial CNNC, qui est un acteur chinois qui subvient aux besoins de la Chine et uniquement de la Chine, il n'est pas exportateur. Et puis 2 acteurs européens que sont Orano, qui est français et Urenco, qui est un consortium européen qui détient une part significative de marché. Comme vous le voyez sur cette planche, Rosatom est le leader mondial et exporte ces matières à différents acteurs, et notamment des électriciens et des fabricants de combustibles occidentaux.

Alors pourquoi on évoque ce point-là ? C'est qu'évidemment suite au démarrage du conflit russo-ukrainien, il y a moins d'un an, il y a un certain nombre de clients fabricants de combustibles, électriciens qui nous ont contactés pour savoir si nous étions en mesure de nous substituer aux Russes. Ces clients-là souhaitant substituer Rosatom et puis trouver d'autres voies d'approvisionnement. Alors vous voyez que sur la carte du monde, ils n'ont pas un grand choix, ils ont 2 acteurs européens vers lesquels se tourner notamment. Et donc tout naturellement, ils se sont tournés vers nous et nous ont posé la question, et ça, c'est une question qui date d'il y a moins d'un an et qui n'existait, entre guillemets, pas auparavant.

Donc ça c'est important de le noter et ça répond un petit peu à votre question tout à l'heure. Ce projet, on en a parlé simplement récemment, alors on l'avait évoqué lors de la dernière réunion de la CLI annuelle, mais pas auparavant parce qu'il n'était même pas envisagé. Voilà, donc c'est un projet qu'on a envisagé de manière très récente et qu'on, et sur lequel on a accéléré récemment mais c'est la raison pour laquelle vous n'en aviez pas entendu auparavant. Voilà.

Alors les objectifs de ce projet : on a été à l'écoute de nos clients et ces clients ont, de manière insistante, posé la question de cette question de substitution. Et elle ne date pas de la semaine dernière. Elle date d'il y a quelques semaines, mais elle est insistante et elle vient de plusieurs clients, donc nos objectifs, si on a été amené à envisager une extension de nos capacités pour répondre à ce besoin particulier. Et c'est réellement répondre à ce besoin particulier qui nous a guidés dans notre action, ce n'est aucunement une réflexion sur l'évolution de la part du nucléaire dans l'approvisionnement en électricité notamment. C'est vraiment la réponse à ces besoins spécifiques

clients qui nous ont été posées ces derniers mois et évidemment, le besoin, c'est d'anticiper une situation de pénurie.

Alors pourquoi on évoque une situation de pénurie ? C'est que globalement Rosatom est aujourd'hui exportateur, et que finalement, la Russie et Rosatom peut décider entre guillemets, du jour au lendemain, en tout cas assez rapidement de suspendre ses livraisons. Ils peuvent décider de le faire. On a vu les débats qui avaient eu lieu sur d'autres énergies, leur livraison à destination des électriciens occidentaux. Alors notre objectif et c'est un objectif de rapidité qu'on a là, ce risque, il existe, il n'est pas avéré à date, d'autant que les électriciens ont des stocks hein donc il y a pas d'urgence court terme, mais en tout cas c'est un impératif en termes de timing parce que si ça arrive dans les semaines, mois ou même années à venir, si la guerre était amenée à durer, alors il faudrait trouver une capacité de production additionnelle et la seule réponse qu'on puisse apporter, c'est une extension de capacité puisque notre usine tourne aujourd'hui à pleine capacité.

Donc il faut savoir que nos usines actuelles, les usines d'enrichissement, tournent à pleine capacité dans le monde. Son taux de rendement est proche de 100%, 99%, donc on ne peut pas augmenter sa production. La seule voie possible, c'est de construire des capacités additionnelles pour produire plus. Voilà. Donc c'est bien ça notre impératif et nos objectifs.

Alors bon, donc les caractéristiques de l'extension, très rapidement : C'est donc sur le site nucléaire du Tricastin qui abrite d'ores et déjà ces activités à travers une usine qui s'appelle Georges Besse 2 donc qui est une INB et qui en fait, vous avez compris, il y a 2 usines sur le site du Tricastin qui compte d'autres activités. On a mis 2 unités en service il y a un peu plus de 10 ans pour la première. 2011-2016, Georges Besse 2 Sud, Georges Besse 2 Nord. Leur capacité cumulée, c'est ce qu'on appelle, en UTS - Unité de Travail de Séparation, reprenez que c'est une quantification de la production d'uranium enrichi. Notre capacité annuelle, c'est 7,5 millions d'UTS et donc on envisage à travers ce projet de la porter à 11 millions d'UTS. Alors il faut savoir que c'est 7,5 millions d'UTS, ils servent à alimenter l'équivalent de 90 millions de foyers par an. Ce qui est grosso modo, les foyers de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni réunis, donc c'est une capacité de production unique. Alors elle n'est pas unique en Europe, puisqu'on a vu qu'on avait un autre acteur, Urenco, qui a d'autres capacités de production, mais elle est majeure en termes d'impact puisque voilà, elle sert ces foyers-là.

Bon, notre projet d'extension, c'est tout simplement rajouter des modules. C'est une usine tout à fait modulaire, donc il y a des parties communes et des parties dédiées aux centrifugeuses, donc qui vont produire notre uranium enrichi. Et nous, on est tout simplement en train d'envisager de rajouter ce qu'on appelle des *halls cascades* chez nous, sur une usine existante et donc de l'étendre avec 4 nouveaux modules donc on passerait en tout de 14 modules au total sur le Nord et sur le Sud. On en a 6 au Nord ; on passerait de 6 à 10 avec 4 modules supplémentaires. On va aller simplement les rajouter en bout d'usine pour augmenter notre capacité. Voilà. C'est ce que vous voyez sur la photo qui est là. On distingue même finalement en regardant les toits de l'usine que vous voyez, qui est pointée avec la flèche ad hoc, vous voyez les différents modules qui s'enchaînent et donc l'espace pour l'extension qui accueillerait 4 modules supplémentaires.

Pour les alternatives aux projets hein, qui est ce qu'a évoqué Étienne Ballan tout à l'heure, donc on se doit de les considérer. Donc la première, c'est de ne pas, tout simplement, de ne pas faire le projet. Ne pas faire ce projet, ça pourrait conduire dans le cas où la situation actuelle perdurerait, à une concentration des capacités d'enrichissement occidental chez un concurrent ou, au pire, entre guillemets, un défaut d'approvisionnement de certains réacteurs nucléaires à terme. Je l'ai dit, les stocks existent à court terme mais ça pourrait être un défaut à moyen terme.

Alternative géographique. Alors, s'agissant d'Orano en France, on a ces activités sur le site du Tricastin et la solution la plus évidente c'est, comme je l'ai évoqué, on a des parties communes, on a une expérience, des équipes qui connaissent parfaitement ces procédés-là, donc notre alternative la plus évidente, c'est faire une extension d'usine sur le site du Tricastin. Tous les moyens sont en place pour. Une autre éventualité, c'est de la faire à l'étranger. On avait imaginé il y a quelques années s'implanter aux États-Unis, qui est un client important en matière d'énergie nucléaire et c'est un projet qui est, c'est une alternative qui existe en tant que telle et qu'on envisagé du reste en parallèle, même si, même si notre option préférentielle, compte tenu de ce que j'ai déjà évoqué sur le site du Tricastin,

pardon. Les alternatives en termes de capacité ? Et bien c'est ajuster notamment la capacité de production à des hypothèses de marché qu'on pourrait imaginer plus optimistes ou plus pessimistes notamment, ou intégrer d'autres impacts au développement du nucléaire notamment, aux besoins liés à des réacteurs modulaires. Ça c'est une alternative, mais ce n'est pas celle qu'on envisage à date. Puis après il y a des, sans rentrer dans le détail, il y a des alternatives technologiques, mais en réalité, sur ce marché là, la centrifugation s'est imposée comme la technologie de référence. On a une vieille technologie d'enrichissement par diffusion gazeuse qui est beaucoup moins performante et qui était celle de notre ancienne usine qu'on a abandonnée et à laquelle on n'envisage pas de recourir, mais c'est une alternative. Il y a une technologie plutôt en devenir entre guillemets, mais qui n'existe qu'à l'état de prototype, c'est la technologie laser. Voilà. Et donc, compte tenu des délais de développement et de la maturité de cette technologie, on ne l'envisage pas pour ce projet.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:45:48

Je vous propose qu'on condense la fin.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:45:50

Et simplement en termes de calendrier, c'est un projet qu'on envisage sur une durée, compte tenu de ce que j'ai évoqué et des impératifs d'approvisionnement potentiels et des risques de fourniture de combustible, on l'envisage sur une période courte. Donc compte tenu de notre retour d'expérience, c'est un projet qu'on imagine en délai d'environ 5 ans avec une mise en service à partir de 2028 pour la première mise en service d'un certain nombre de cascades et une mise en service complète en 2030. Voilà donc, vous voyez 5 à 7 ans.

Et dernier point, je pense, c'est un coût évalué à aujourd'hui 1,3 milliard 1,7 milliard d'euros, qui doit être affiné progressivement puisqu'on en est qu'aux étapes préliminaires du projet, donc même si on est en train d'affiner, ces chiffres-là, ils sont encore très préliminaires et ils sont évidemment conditionnés au besoin et le besoin c'est la demande de nos clients. Donc, en parallèle de la réflexion autour de ce projet et de ce qu'on est en train d'affiner en termes de design et d'options, c'est la capacité à obtenir dans le délai imparti, c'est-à-dire sous quelques mois, des commandes fermes ou en tout cas des promesses de commandes fermes de la part d'un certain nombre de clients, en nombre suffisant pour garantir la réalisation de ce projet. En tant qu'acteur industriel, on ne peut pas mettre 1,5 milliard sur la table avec des souhaits de clients mais pas de commandes fermes donc évidemment il nous faut ces commandes pour lancer un projet et investir un montant aussi significatif.

Bien évidemment, il faut avoir déroulé cette concertation. Il faut avoir une validation de l'investissement par le Conseil d'administration du groupe Orano qui devrait être obtenue si tout va bien, en courant d'année 2023, et puis démontrer une capacité à produire à l'horizon évoqué donc 2028.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:47:48

Merci. Je propose ...peut-être qu'on reviendra sur les modalités détaillées de concertation ensuite. On va prendre l'intervention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, donc avec Nour Khater qui est cheffe de la division Lyon de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Je vous prête mon micro.

Mme Nour Khater , cheffe de la division Lyon de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) 00:48:08

Bonsoir à tous. Donc effectivement je suis la cheffe de la division de Lyon de l'ASN qui est l'Autorité de Sûreté Nucléaire et qui est compétente sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif là de la présentation est de vous présenter le rôle de l'ASN et des modalités de contrôle qu'on a sur le site du Tricastin et en particulier sur l'usine d'enrichissement George Besse 2. Par contre je n'ai pas...Non. Ah, voilà. Oui.

Donc rapidement, l'ASN est une autorité administrative indépendante, comme la CNDP avec nous, comme mission d'assurer au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Donc la sûreté nucléaire, c'est la prévention des accidents et la limitation des éventuels effets d'un accident. Et la radioprotection, c'est la protection des personnes que ce soit le public ou les travailleurs, d'une exposition aux rayonnements ionisants. Donc on a un rôle à la fois pour protéger les personnes et l'environnement et une mission très importante pour nous d'information du public, pour contribuer à des choix de société éclairés.

J'insiste sur la mission d'information des publics dans la mesure où ça, ça fait partie du cœur de notre ADN, notamment du fait qu'on est une autorité administrative indépendante. Donc on informe le grand public, les médias et le public, le public institutionnel et les professionnels de notre activité. L'ASN publie sur son site Internet l'intégralité de ses décisions et de ses positions. Et on présente chaque année au Parlement notre rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France. Ce rapport comprend un panorama régional, donc pour chaque région, on a l'appréciation de l'ASN sur les installations de la région.

L'ASN est souvent connue comme le gendarme du nucléaire au travers des centrales nucléaires, mais on ne contrôle pas uniquement les centrales nucléaires, on contrôle aussi toute l'industrie électronucléaire dont les installations du cycle combustible dont fait partie la plateforme Orano du Tricastin, le nucléaire de proximité - c'est notamment par exemple tout ce qui est scanner ou service de radiothérapie dans le médical, les déchets et les transports. En termes d'éléments, enfin de parties qu'on contrôle, on contrôle dans la sûreté nucléaire, de la conception au démantèlement, la radioprotection, la protection de l'environnement.

On est également un rôle d'appui au service de la préfecture en cas de situation d'urgence et le contrôle et on contrôle également les conditions de travail et de qualité de l'emploi, donc là les missions d'inspection du travail, sur les centrales nucléaires exploitées par EDF.

Je ne vais pas détailler ces chiffres, mais c'était plus pour avoir quelques idées sur comment on exerce ce contrôle et donc d'abord là en premier, une première modalité de contrôle, ce sont les inspections qu'on mène sur les installations. En Auvergne Rhône-Alpes en 2022, la division Lyon a mené 330 inspections. Au niveau national, il y a près de, plus de 1800 inspections qui sont faites. Sur ces 330 inspections, il y a 6 inspections qui ont été menées spécifiquement sur l'usine Georges Besse 2. Et ces inspections donnent lieu à des lettres de suite. C'est des courriers qu'on envoie aux exploitants avec la liste des demandes qu'on leur formule suite à l'inspection et auxquelles ils doivent nous répondre. Et ces lettres de suite sont disponibles sur le site internet de l'ASN.

Un autre volet de contrôle est le suivi des événements significatifs. Donc un événement est un écart ou c'est tout événement qui se produit sur une installation nucléaire de base ou dans le nucléaire de proximité et qui a potentiellement un impact sur la sûreté nucléaire ou l'environnement, et les exploitants se doivent de nous le déclarer sous 48 h. Et au bout, de nous faire un compte-rendu d'analyse approfondie sur cet événement.

Les événements sont classés sur une échelle qui s'appelle l'échelle INES qui est internationale, qui comprend 7 niveaux de 1 à 7. En 2022, il y a eu 35 événements significatifs de niveau 1 sur l'échelle INES en Auvergne Rhône-Alpes. Et il n'y en a pas eu qui ont été déclarés sur l'usine Georges Besse 2. Le niveau 1, il y en a une, quelques centaines par an en France. Le plus haut niveau, étant le niveau 7 pour un accident majeur de type Fukushima ou Tchernobyl.

Et le dernier volet sont les sanctions qu'on peut mettre lorsqu'on constate un écart et que le processus, amont de contrôle, à savoir les inspections et le suivi des événements significatifs, n'a pas permis d'aboutir à ce que nous, on souhaitait à revenir dans les clous de la réglementation. On peut être amené à mettre en œuvre des sanctions. Donc l'année dernière, par exemple, en 2022, il y a eu 2 mises en demeure d'une université et d'un exploitant nucléaire et un procès-verbal.

Pour revenir peut-être plus précisément au sujet d'aujourd'hui, le rôle de l'ASN dans le projet de création de toute installation nucléaire de base et là, dans le cadre d'une modification de l'usine Georges Besse 2, d'abord, il y a un premier, une première instruction qui peut avoir lieu, qui est facultative, c'est ce qu'on appelle le dossier d'options de sûreté. C'est une demande à l'initiative du porteur de projet, d'un avis de l'ASN sur tout ou partie des options de sûreté, c'est-à-dire les dispositions vers lesquelles l'exploitant envisage pour son projet pour assurer la sûreté de son installation. L'ASN donne un avis sur ce dossier d'options de sûreté indiquant les éventuelles études et justifications complémentaires qui seront nécessaires pour une éventuelle demande d'autorisation de création.

À noter que c'est une procédure qui est préparatoire et qui ne se substitue aucunement aux examens réglementaires ultérieurs. C'est une étape qui permet à l'exploitant de nous, d'identifier avec l'ASN quels peuvent être nos points de blocage sur lesquels on a des exigences minimales sur le futur dossier d'autorisation, demande d'autorisation de création.

En l'occurrence, pour l'usine Georges Besse 2, un dossier d'options de sûreté nous a été déposé cet été, en juillet 2022. L'ASN pas encore émis son avis mais devrait l'émettre très prochainement. Et ensuite, il y a une autre instruction, c'est la demande d'autorisation de création. Donc une fois que le porteur de projet souhaite véritablement créer enfin, porter un projet et cette demande d'autorisation de création doit être déposée après le débat ou la concertation publique, donc la concertation publique dans le cas présent, et cette demande d'autorisation de création, elle comprend notamment le plan détaillé de l'installation, une étude d'impact, la version préliminaire du rapport de sûreté et l'étude de maîtrise des risques et le plan de démantèlement. A savoir que ce projet de création, avec cette demande, ce dossier est soumis à enquête publique ; l'enquête publique qui vous a été présentée, qui pourrait avoir lieu début 2024, ainsi qu'à évaluation environnementale, c'est-à-dire que l'étude d'impact fera notamment l'objet d'une consultation de l'Autorité Environnementale.

Je ne sais pas si vous avez des questions ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 00:56:40

Merci beaucoup pour votre intervention. Alors l'étape suivante de notre réunion, c'est ce qu'on, ce que je vous avais dit tout à l'heure, c'est d'abord que vous puissiez réfléchir par table. Donc vous êtes installés par table ce soir dans l'idée d'avoir une réflexion entre participants, qui peut être plus ou moins longue, qui peut être de l'ordre de 10 -15 minutes. L'idée, c'est à la fois que vous puissiez exprimer vos souhaits, vos attentes pour la suite de la concertation puisqu'on est à la réunion d'ouverture, et comme le disait Monsieur Ballan, on a encore 2 mois, un peu plus de 2 mois devant nous et un certain nombre de modalités d'échanges et qu'ensuite chaque table fasse une restitution et que ce soit également l'occasion de poser des questions, de faire des contributions et des observations sur le projet lui-même ou sur ce que vient de présenter l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Donc vous avez sur vos tables ce qu'on a appelé des grilles de travail. Ce n'est ni exhaustif ni limitatif, c'est pour lancer éventuellement l'échange entre vous si jamais vous en auriez besoin.

Après, libre à vous de mener la réflexion sur les sujets qui vous semblent importants. La maîtrise d'ouvrage et les garants sont là pour vous accompagner si vous le souhaitez, si vous avez des questions, des demandes de précision et d'ici donc une quinzaine de minutes, chaque table, je vous invite à désigner un représentant, un rapporteur à chaque table, pour que vous puissiez éventuellement restituer dans une quinzaine de minutes, le fruit de vos réflexions collectives. Je vous remercie par avance.

(...) 00:58:27

Alors pour les personnes qui sont seules, n'hésitez pas à vous rassembler sur les tables. C'est difficile de se lancer mais voilà, je sais que vous ne vous connaissez pas forcément tous aux tables, n'hésitez pas.

(...) 00:59:05

Oui, effectivement, j'ai tendance à oublier Zoom. Je m'en excuse pour les personnes qui sont connectées sur Zoom, vous avez également cette possibilité, on va vous faire passer la grille de travail, voilà qui vous a déjà été envoyée. Et selon le nombre, je crois que vous êtes qu'une dizaine donc peut-être que vous pouvez rester en salle plénière et on vous invite à échanger entre vous. Et vous pouvez ouvrir votre micro en fait, pour parler entre vous. Vous pouvez ouvrir votre micro et à ce moment-là, ce n'est pas à ce stade, ce n'est pas retransmis dans toute la salle. Vous parlez entre vous sur Zoom.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:25:25

Il nous reste une ou 2 minutes pour que vous rassembliez vos idées. On va pouvoir débiter la restitution et puis les échanges ensuite. On va commencer par la restitution du groupe qui est sous Zoom. Donc, si vous avez terminé, on va ouvrir le micro de notre rapporteur ou de notre rapporteuse sous Zoom pour nous faire part du fruit de leurs réflexions.

Restitution groupe distanciel #1 01:26:53

Merci.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:26:54

On vous entend bien.

Restitution groupe distanciel #1 01:26:55

Super. Alors, comment, comment ça se passe ? Je donne toutes les questions, enfin, tous les thèmes qui ont été abordés un à un ? Je fais une liste ? Comment vous voulez que je restitue ça ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:27:05

Comme ça vous paraît pertinent de partager le fruit de vos échanges et de vos réflexions avec votre groupe. N'hésitez pas à faire part d'éventuelles divergences de points de vue, convergences. Voilà comme vous le sentez.

Restitution groupe distanciel #1 01:27:18

Ce ne sera pas répondu au fur et à mesure dans le sens..., c'est pour ...

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:27:20

Non tout à fait. On va prendre les restitutions les unes après les autres et puis ensuite on aura un échange plus global. Tout à fait.

Restitution groupe distanciel #1 01:27:26

Ok super. Alors, il n'y a pas eu vraiment de discordance dans le groupe parce que les gens étaient assez timides, mais on a quand même récupéré 4 points avec des questions.

Donc le premier point concerne plutôt le thème de l'emploi, avec des questions suivantes : C'est quel sera l'impact sur l'emploi direct et indirect à court terme et à moyen terme du projet ? Donc sur le bassin du Tricastin et au-delà. Une autre question qui est : Y aura-t-il des partenariats avec les entreprises locales et des stratégies industrielles particulières mises en place ? Ça, c'est pour le premier thème.

Le 2e thème concernait plus le planning. Il y a des personnes qui auraient aimé avoir des plannings plus détaillés, des phases travaux et des phases démarrage, à savoir, est-ce qu'il y aura des démarrages successifs comme ça a été fait par le passé et est-ce qu'il y aura donc des montées en puissance qui seront progressives ?

Ensuite, il y a une question sur les interactions avec les autres projets du groupe. Donc comment ce projet s'inscrit dans les projets qui sont en cours dans le groupe et notamment les projets qui sont prévus sur Melox ? Est-ce qu'il - ce projet- va avoir un impact sur les autres projets ? Et vice et versa.

Et enfin, une dernière question sur donc sur la coordination entre les enrichisseurs européens. Donc on a vu qu'il y avait Urenco et Orano principalement sur le côté européen ; donc est-ce qu'il y a une coordination européenne, une démarche commune entre les 2 enrichisseurs pour, dans le développement de ces projets ou globalement d'une stratégie pour se répartir les marchés, et cetera ? Voilà. Est-ce qu'il y a une coordination, une démarche commune entre les 2 enrichisseurs européens ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:29:24

Très bien, merci beaucoup.

Restitution groupe distanciel #1 01:29 :25

Merci à vous.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:29:26

Pas d'autres... C'est très bien. C'est très clair en tout cas. Merci beaucoup de votre restitution. On va poursuivre avec les tables en salle, donc 2 principalement. Peut-être, on peut commencer par la vôtre si vous voulez bien ? Oui, on va vous donner un micro. C'est vous qui rapportez ?

Restitution groupe présentiel #1 01:29:50

Oui. Alors je suis entouré de personnes d'Orano. Alors et ben, on a discuté parce que bon, je veux dire, moi, j'ai rappelé, ça va vous paraître bizarre que je dise ça, mais bon, je viens de le dire ici à la table, je ne l'ai pas dit publiquement encore, mais le mot débattre, il est formidable.

Bon, moi, mon université, c'est France Culture. Quand je peux écouter ça tout en tout en travaillant et depuis des décennies, et je les remercie parce que le mot débattre, c'est battre et le *dé*, il est privatif donc c'est cesser de se battre et se parler. Alors, en étant, plus pro-démocratique qu'antinucléaire, sur la voie publique, j'ai essayé de porter ça et quand je me faisais agresser, j'ai été plus souvent encouragé, qu'agressé. Mais bon, parfois il faut gérer quoi. Ben je sortais ça et vous savez d'où vient le mot, débattre ? Il y a *battre* dedans oui, mais il y a *dé-battre*. C'est privatif, c'est très très très très

important, c'est la première chose, c'est fondamental donc je suis très heureux de discuter avec Orano là. Mais ils ont plein de choses à vous dire, je pense aussi hein. Non, non, allez zou...

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:31:28

Dites-nous peut-être ce que vous avez retenu de vos échanges. Autant que ce soit vous plutôt que Orano.

Restitution groupe présentiel #1 01:31:35

Hein ? Ah oui, alors je peux aller plus loin parce que moi je suis surtout venu pour la CNDP parce que j'ai découvert la CNDP il n'y a pas longtemps. Je ne savais pas que ça existait. J'étais content que dans le pays de France, il y ait un truc pareil. Ah, ça veut dire, parce que des fois on voit Ah, ça veut dire ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:31:56

Autorité Indépendante.

Restitution groupe présentiel #1 01:31:57

Autorité indépendante, c'est ça, hein.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:32:03

AAI : Autorité Administrative Indépendante.

Restitution groupe présentiel #1 01:32:04

Voilà bon. Bon, je... ils ne connaissent pas là la table, ils ne connaissent pas la CNDP les gens d'Orano, alors je leur ai dit d'aller voir sur debatpublic.fr. J'ai aussi fléché le fait que l'année dernière, il y a eu un rapport de l'ASN. Alors l'année dernière, je disais déjà ça, alors donc c'est peut-être en 2021, je ne sais pas, un rapport de 60 pages que je n'ai pas eu le temps de lire évidemment, parce que quand on bosse, on ne va pas passer son temps à lire, sinon on remplit plus le frigo. Bon, alors, mais j'ai lu le résumé, le chapô, si vous voulez, comme dans la presse, et c'est marqué qu'en France, il n'y a jamais eu de débat global sur le nucléaire. C'est factuel, je parle bien de débat global sur le nucléaire, pas de débat local ou sur un aspect ou un autre. Par exemple, où c'est qu'on va mettre les déchets ? Que va faire Orano ? Les EPR de Penly et cetera. Bon.

Et moi, je suis là pour ça : je voudrais qu'il y ait un débat global sur le nucléaire. Parce que je suis très inquiet pour le pays de France ; parce qu'après avoir passé 52 vendredis à mes frais, à discuter ouvertement avec les uns et les autres, ce qui me fait peur, c'est que la plupart des gens – déjà on parle des gens, on ne parle pas des citoyens. Gens, génétique, origine ; citoyen, cité.

Qui fait son travail civique de se forger une opinion sur la complexité du monde ? Esprit public, où es-tu ? La plupart des gens dans ce pauvre pays de France, ils disent Ah, de toute façon, de toute façon. Sur quelques sujets que ce soit, de toute façon. Et ils rongent leur frein. Et ce que je sens me fait peur. Donc il faut désamorcer ça. Il faut du débat public. Voilà.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:34:25

Donc je comprends vos attentes pour la concertation, c'est du débat et plus globalement sur le nucléaire.

Restitution groupe présentiel #1 01:34:32

Voilà. Sachant que par exemple, puisque je suis ouvrier, y en a un qui m'a dit, mais t'es con ou quoi ? T'es ouvrier, t'as pas compris comment ça marche ? C'est celui qui paye qui commande.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:34:45

Très bien, on va pouvoir y revenir ensuite sur ces enjeux et sur la concertation. Merci. Peut-être sur l'autre table. On va vous amener un micro. Alors qui a prévu de ...voilà très bien, allez-y.

Restitution groupe présentiel #2 01:35:02

Bien. Alors je l'orienterai sur 2 axes. Le premier, c'est sur la concertation, la concertation préalable. Je me tourne un instant vers cette salle quasi vide. Et donc je suis un peu inquiet quant à la manière dont les gens vont appréhender ce débat, je suis le seul de cette table à être..., à ne pas être Orano, EDF et cetera, et cetera. Donc c'est pour ça que je parle d'ailleurs. Je l'ai quand même vu moi dans la Tribune si vous, vous l'avez vu dans le Dauphiné Libéré. Donc il y avait quand même une information minimale. Ce n'est peut-être pas une information qui a suffisamment intéressé les... Une observation très intelligente a été faite sur le thème : cet automne, on s'est intéressé aux problèmes de production électrique quand on a dit qu'il y avait des risques de coupure. Et donc je n'ai pas de réponse à la question : comment intéresser davantage ? Vous avez fait des suggestions qui sont en d'ailleurs dans les déplacements vers les marchés, et cetera, mais ça me paraît nécessaire parce qu'il ne faut jamais renoncer à être un plus intelligent aujourd'hui qu'on ne l'était la veille. Ça, c'est la vraie question importante sur l'organisation de la concertation de préalable.

Ensuite sur les différentes questions que suscite le projet. On a beaucoup évoqué les sujets des conséquences du projet sur l'activité économique, l'impact sociétal, l'apport au niveau du territoire en aspects positifs, en aspects négatifs, bien évidemment. Qu'est-ce que le projet apporte à son environnement ? Quels sont des risques qui y sont naturellement associés ? Quels sont les problèmes que cela peut poser en termes d'environnement et de sûreté ? Et comme il y avait quelques spécialistes autour de la table, on dit aussi qu'il fallait présenter la qualité de suivi des travaux. Je ne suis pas sûr que ça intéresse, je dirais le grand grand public, alors qu'on a de la difficulté à les intéresser.

Beaucoup insister sur le made in France. Comment ce projet s'insère dans les objectifs de relocalisation de l'activité ? Je ne veux pas dire que je l'ai appris ici, mais je l'ai appris il n'y a pas très longtemps, il n'y a pas très longtemps, que Rosatom était le plus grand producteur, avec toutes les conséquences qu'il peut y avoir du fait de la guerre entre la France et l'Ukraine. Alors moi je prendrai un autre exemple. Il a fallu attendre que le COVID se déclenche pour se rendre compte qu'on n'avait, qu'on ne fabriquait plus de masques en France. Donc là, le sujet de la relocalisation, il est là.

Et une question pour spécialement pour Orano : comment se situe votre compétitivité par rapport à ces 4 opérateurs ? Quelle est la clientèle que vous pouvez, que vous pouvez avoir, développer ?

Sur le, je reviens un point sur le sujet sur un peu le ton de la boutade : est-ce que l'on ne pourrait pas organiser un black-out pour intéresser les gens ? Mais sur le ton de la boutade, qu'on se comprenne

bien, ce n'est pas une proposition de cette table. Il y avait des personnes qui veulent rajouter quelque chose... Bon, on arrête là.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:39:02

Très bien. Merci beaucoup. Alors là, c'est une table uniquement Orano- EDF. Je ne sais pas si vous voulez contribuer. Est-ce que vous avez peut-être...

M. Etienne BALLAN, garant 00:39:22

Je précise simplement Madame Picque que c'est un droit individuel, constitutionnel que vous avez donc, que vous soyez salarié de quoi que ce soit, vous avez parfaitement le droit et vous avez le droit d'avoir des attentes vis-à-vis de cette concertation. Voilà, même si vous êtes salarié d'EDF ou d'Orano, donc il n'y a aucun problème.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:39:38

Peut-être, si vous voulez qu'on vous donne un micro. Après je ne vais pas vous mettre mal à l'aise. Si vous ne souhaitez pas. Très bien. Bien du coup, je pense que on a fait le tour des ...ah, allez-y.

Restitution groupe présentiel #3 01:39:55

J'étais de fait, le rapporteur d'une table où il y avait peu de personnes, mais où il s'est dit des choses très intéressantes. Il y en a une qui recoupe complètement le sujet évoqué à la dernière table made in France. Mais qui était tournée sous la forme interrogative : Est-on encore capable aujourd'hui en France de construire ce qu'on a fait dans le passé ? Avec une référence très claire à Eurodif. Et la remarque subsidiaire : on a laissé partir à l'étranger les principales compétences. Et puis une 2e question, sujet, thème abordé, c'est la curiosité. On voudrait en savoir plus sur le projet que ce qui a pu être dit à la présentation de ce soir. Voilà.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:40:41

En savoir plus en général. D'accord.

Restitution groupe présentiel #3 01:40:45

Sous l'angle de la curiosité, enfin voilà. Il y a quand même quelque chose d'un peu mystérieux parce qu'il y a... on comprend bien qu'il y a une sorte de secret professionnel et un secret commercial qui entoure de ce projet. Et on voudrait en savoir plus.

M. Denis CUVILLIER, garant 01:40:57

Alors, je réponds tout de suite. Il y aura dans les web conférences, il y en aura une sur Les stratégies géopolitiques autour de l'enrichissement de l'uranium, donc ça peut peut-être répondre à cette première remarque.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:41:15

Bien merci en tout cas à tous de vos réflexions, de les avoir partagées avec nous et d'avoir pris le temps d'échanger entre vous. Il y a pas mal d'éléments sur lesquels peut-être les intervenants peuvent réagir. Je ne sais pas si les garants veulent commencer sur les aspects liés strictement à la concertation, à la notion de débat, à cette autorité administrative indépendante que certains découvrent. Si vous souhaitez apporter des éléments de compréhension là-dessus.

Mme Isabelle Barthe, garante 01:41:40

Oui, merci. Et merci effectivement, on constate comme à chaque fois que ce n'est pas la quantité qui fait la qualité des échanges. Donc vous le confirmez et c'est très intéressant. Merci beaucoup. Sur ce que vous disiez-vous Monsieur, et vous également en rapportant les échanges de vos tables, c'est d'une part que la CNDP, c'est un peu un objet mal connu, méconnu du grand public. Nous le savons et nous travaillons en particulier sur les questions aussi complexes techniquement, et qui portent autant sur des projets de société que les questions liées au nucléaire, de démontrer que ces débats permettent d'aborder des questions extrêmement techniques, sous l'angle d'enjeux de société et d'enjeux éthiques. Donc vous posez ces questions-là et c'est tout à fait pertinent parce qu'effectivement la question de : comment est-ce qu'une personne qui ne fait pas un métier de ces métiers hyper techniques, peut se sentir légitime pour participer à ces débats-là ?

Et effectivement la façon que vous avez eu de porter la question de sous la forme d'une boutade, et si on organisait un blackout, parce que chacun se rendrait compte qu'il est concerné par ça, c'est tout à fait une question pertinente.

Tout à l'heure, Monsieur, vous avez fait allusion à un rapport qui a été publié l'année dernière par la Commission nationale du débat public qui s'intitulait 17 ans de débat et de concertation sur le nucléaire et qui a mis en évidence à la fois, les questions de complexité, les questions d'association du public et les questions de gouvernance. Donc voilà, et la question centrale, c'est comment est-ce qu'effectivement, le public peut être associé à ces prises de décision qui concernent des sujets de société qui impliquent chaque citoyenne et chaque citoyen. Donc voilà, c'est intéressant que vous vous reposiez ces questions à l'occasion de cette concertation et c'est une question qui est ouverte également dans cette concertation.

Je vous redonne la parole sur les questions plus techniques qui concernent directement Orano.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:44:07

Merci donc, effectivement pas mal de sujets sur lesquels des précisions peuvent être apportées : sur le Made in France, sur les impacts, les apports du projet et les impacts, que ce soit comme vous le disiez positif ou négatif, donc en termes d'emploi, en termes d'impact, de sûreté, sur l'environnement. J'ai noté aussi finalement le contexte plus global, le positionnement d'Orano vis-à-vis de ses collègues européens et internationaux. Est-ce qu'il y a une stratégie globale au départ sur cette démarche d'augmenter les capacités d'enrichissement ?

Et puis je reviens à l'emploi. J'ai oublié une dimension sur le partenariat : Est-ce qu'il y a des partenariats avec les entreprises locales qui sont envisagés ? Et puis des attentes et des questions sur le planning. Alors, sachant que, comme on le disait tout à l'heure, nous ne sommes qu'à la première

réunion et qu'on aura l'occasion de vous présenter le dispositif complet et l'ensemble des rencontres qui sont proposées, dont certaines sont thématiques et vont venir très directement sur certains sujets que vous avez évoqués. Mais on peut peut-être, dès ce soir, apporter certains éléments qu'on approfondira dans d'autres rencontres. Je vous laisse. Ce n'est pas ces réponses-là.

M. Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement 01:45:22

Donc Frédéric Bernasconi. Je suis le directeur du programme. Alors on a parlé au fond de la salle, notamment du projet, d'être curieux sur le projet. Alors on parle d'extension donc c'est une, quand on utilise le terme d'extension des capacités, on vient s'adosser donc à une installation existante. Juste en quelques chiffres parce que sur un écran, on ne voit pas forcément la taille et les volumes. Donc quand on parle du projet, c'est environ 3 terrains de foot en termes de surface sur plusieurs niveaux, donc ça c'est à peu près la surface au sol. Ça représente aussi environ, donc 30 000 m³ de béton. 30 000 m³ de béton, donc c'est environ 5 000 toupies pour les bricoleurs, ça représente plus d'une centaine de kilomètres de tuyaux et quelques 800 kilomètres de câble. Donc ça c'est pour vous donner un petit peu, je dirais, les grands chiffres sur le projet.

Donc en termes d'emploi. Donc à terme, au niveau du site du Tricastin, donc on envisage donc la création de 50 postes. Donc ça c'est un emploi sur effectivement les emplois sur le Tricastin mais on ne construit pas un grand projet sans passer par des phases, je dirais, d'emploi donc plus importantes. Quand on sera en pleine activité, donc en imaginant que le projet se fasse, parce que je vous rappelle quand même que ce projet n'est toujours pas validé, mais on se doit de l'anticiper en termes de volumétrie, donc sur le chantier, on avoisinera les 600 personnes en pic, donc ça vous donne à peu près les activités.

Et en termes de stratégie industrielle, donc François vous a dit tout à l'heure qu'on devait, si on devait faire ce projet, on devait le faire vite, donc pour le faire vite, donc on s'appuie sur une stratégie alors qu'on appelle copier-coller. Donc on a la chance d'avoir un objet donc GB2 qui a été construit récemment. Donc on va s'appuyer sur les plans existants pour les reproduire. Alors ça permet déjà de s'appuyer sur une technologie fiable, sur un procédé éprouvé sans incident donc ça, ça répond en partie sur la limitation des risques parce que derrière la preuve c'est plus que des chiffres ou des, je dirais, des annonces, c'est finalement de regarder l'activité de l'usine telle qu'elle existe physiquement aujourd'hui. Donc je dirais pour construire une usine comme ça, généralement d'un point de vue stratégie industrielle, il faut imaginer qu'on découpe ce qu'on appelle le schéma d'approvisionnement en 60 lots. C'est à peu près 60 lots : le génie civil, la tuyauterie, le contrôle-commande et aujourd'hui donc, on envisage de copier également, copier-coller cette stratégie.

Donc on consulte des fournisseurs historiques mais on ne va pas se limiter qu'à des fournisseurs historiques donc ce seront des appels d'offres compétitifs. Donc pour d'un point de vue stratégie industrielle, au niveau du démarrage et de la montée en puissance, donc, on parle d'usine modulaire. Alors, il faut imaginer l'usine existante comme un train avec son pilotage, donc ça existe, c'est la salle de conduite. On a des wagons qui sont finalement les 3 tranches existantes et derrière, on va rajouter 2 tranches. Et l'intérêt dans ce système donc on a un système, je dirais, de wagons, qu'on peut finalement, une fois construit, mettre en route et raccrocher au train. C'est la façon la plus imagée de parler de cette construction modulaire.

Donc si nous obtenons l'autorisation, donc le planning dans les grandes lignes, c'est à dire que les premiers coups de pioche, pour être, pour parler de construction donc, c'est imaginé en septembre 2024. On va avoir toute une phase donc de construction du génie civil, du béton. On va avoir pas mal de corps d'état comme je vous les ai décrits, les équipementiers, le contrôle-commande, donc le fournisseur des centrifugeuses. Donc ça c'est important donc. Et quand on parle de démarrage donc c'est la production par ces centrifugeuses, donc des premiers UTS, donc des unités de séparation et donc il faut que vous gardiez en tête que l'objectif de ce démarrage en production est de juin 2028.

Donc ça c'est le premier démarrage et ensuite derrière, on a une montée progressive et donc la pleine capacité de l'usine donc le démarrage de la dernière cascade, donc est prévu 2 ans plus tard, donc en juin 2030.

Alors donc ça, c'est à peu près au niveau des enjeux et du *ramp up* en démarrage, voilà un petit peu. Donc, sur les interactions avec les autres projets, globalement donc bon, je crois que c'est, les gens parlaient de Melox donc c'est vrai que Melox aujourd'hui est une entité du groupe sur laquelle il y a énormément d'investissements et donc on s'assure bien finalement que c'est des projets notamment en tout cas Melox et l'usine d'enrichissement, si encore une fois de plus, elle est validée, puissent cohabiter et donc on *staffe* les équipes projets, la *supply chain*, de façon à pouvoir supporter les priorités des projets, je dirais, indépendamment les uns des autres.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 01:50:39

Peut-être pour compléter le volet de cette réponse : derrière, il y a peut-être une question de financement et de capacité à financer plusieurs projets en parallèle. Et en fait notre choix, alors c'est évidemment le groupe ...

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:50 :50

Peut-être juste expliquer ce que c'est que Melox. Excusez-moi.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 01:50:53

Oui, alors Melox, pardon. Melox c'est notre usine qui produit du combustible MOX qui fait l'objet d'un grand plan de rénovation aujourd'hui qui est fortement consommateur de ressources, ressources projet, ressources financières. Et donc la question sous-jacente, je pense, c'était potentiellement, le groupe Orano devra-t-il faire un choix dans les différents projets qu'il accompagnera ? Aujourd'hui, la réponse à ces questions, elle est double. C'est faut-il faire des choix, compte tenu de contraintes de ressources financières ? A priori, la réponse est non parce que ce projet doit s'autofinancer par des commandes clients. Après, les modalités de financement du projet par emprunt ou autre, elles vont être déterminées, mais en tout cas, c'est bien des commandes clients. Ils vont dicter les modalités de financement du projet et on est plutôt confiants sur le fait que si on a les commandes, on aura le financement nécessaire, premier point. Puis après, il y a les ressources humaines, projet et autres pour accompagner et là, on a une ingénierie groupe qui se met en ordre de bataille pour répondre à l'ensemble des problématiques. D'ores et déjà et la réponse aujourd'hui, c'est oui, ils sont montés en puissance, presque au nominal, du reste sur le lancement de ce projet-là pour accompagner l'ensemble des projets groupe. Donc pas d'alerte de ce point de vue-là.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:52:10

Juste expliquer, peut-être ce que c'est que le MOX aussi, combustible MOX.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 01:50:53

C'est un combustible nucléaire fait à partir de plutonium qui est une ... L'électricien utilise, EDF notamment, du combustible issu de l'uranium naturel et il utilise aussi un combustible MOX, notamment issu du plutonium, récupéré à l'issue du traitement du combustible à La Hague.

M. Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement 01:52:34

Juste un petit complément pour vraiment parler de *made in France*. Donc quand je vous ai parlé des 60 lots du découpage en 60 lots, les fournisseurs qui composent ou en tout cas les fournisseurs historiques, ceux qui ont construit l'usine et qu'on consulte mais, que l'on va consulter, on va également consulter d'autres fournisseurs sont quasiment tous Français, d'accord. Donc ça, c'est important à retenir. On parle vraiment de *made in France* donc il va y avoir des fournisseurs effectivement locaux, des fournisseurs nationaux quasiment exclusivement. On a un ou 2 fournisseurs qui sont étrangers de par finalement la technologie, mais la quasi-totalité des investissements sont attribués ou pourraient être attribués à des fournisseurs Français, sous réserve effectivement de compétitivité d'accord, en termes de prix, en termes de planning. Ça, ça fera partie, je dirais, si le projet se fait, des futurs alignements et consultations d'entreprises.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:53:40

Un petit complément avant de poursuivre sur le projet, sur la concertation.

M. Etienne BALLAN, garant 01:53:42

Oui, si c'est bon sur le projet, je ...

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:53:44

Il reste encore des questions sur le projet mais allons-y.

M. Etienne BALLAN, garant 00:53:45

Je vous laisse finir. Je vous laisse, d'accord.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 01:53:51

Pardon. Vous pouvez poursuivre sur le projet. Il y avait encore des questions

M. Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement 01:53 :55

Oui, je laisserai Christophe répondre sur les volets techniques. Il y avait quelques autres questions. Mais il y avait quelques questions, me semble-t-il, sur la coordination européenne, enfin, le fait que vous aviez noté qu'il y avait plusieurs acteurs, et notamment 2 acteurs européens. Donc Orano d'une

part français, et puis Urenco, d'autre part, qui était susceptible de répondre à cette demande de substitution et donc la question portait sur la coordination éventuelle entre ces acteurs.

Alors il se trouve qu'on parle de marché compétitif, donc il n'y a pas de coordination entre les acteurs, ni d'alliance, ni quoi que ce soit, ni de répartition du marché. C'est totalement illégal et donc les acteurs évidemment nous, dans ce marché-là, ne peuvent même si évidemment on a des relations avec l'ensemble des acteurs de ces marchés-là, on ne peut se mettre d'accord sur une quelconque répartition du marché, bien évidemment. Bon pour autant, quand on a évidemment imaginé cette extension, le dimensionnement de cette extension, qu'on a imaginé en termes de taille, de nombre de modules qu'a évoqué Frédéric, les 4 modules supplémentaires répondent à une part du marché additionnelle qu'on serait, qu'on imaginerait être en capacité de capter. Donc le raisonnement tout simplement, c'est de se dire, si les Russes perdent une partie de leur part de marché, elle va être remise sur le marché au profit d'autres acteurs. Ces autres acteurs risquent d'être vraisemblablement Orano et Urenco, et on a pris l'hypothèse qu'on capterait une moitié de ce marché-là. C'est une hypothèse plutôt conservatrice et c'est comme ça qu'on a dimensionné notre extension. C'est vraiment en raisonnant sur la part de marché additionnelle qu'on serait capable d'aller chercher.

Il y avait, sur les questions liées au marché, il y avait des questions de clientèle et de compétitivité par rapport aux autres opérateurs. Alors bon, c'est difficile, là encore, d'évaluer notre compétitivité par rapport aux autres opérateurs. On peut imaginer que notre compétitivité par rapport à un acteur européen qui, entre guillemets, nous ressemble et a la même technologie, d'ailleurs, - elle est issue du même bailleur de procédé, c'est Urenco-, on peut imaginer qu'avec des usines dans des localisations similaires, on ait des coûts assez similaires, mais c'est une hypothèse qu'on peut faire. Et ensuite, il y a les hypothèses de compétitivité par rapport à des acteurs russes ou chinois. Et là, on peut imaginer que ces acteurs évoluent dans un environnement qui est différent et qui leur permet peut-être d'approvisionner à des coûts et à des prix, peut-être moindres. C'est une image, une idée qu'on peut avoir, mais évidemment, il n'y a pas de ... Nous, on ne peut en voir que le résultat des appels d'offres auxquels on répond et auxquels on gagne ou on perd, qu'on a pu gagner et perdre dans le passé. Mais c'est difficile de répondre à cette question, mais en tout cas, c'est le sens de la réponse.

En termes de clientèle. Alors il faut bien voir que quand ce conflit a démarré, un certain nombre de clients nous ont appelés, mais force est de reconnaître que c'est en premier lieu des acteurs américains, les clients américains qui nous ont contactés. Alors il faut savoir que l'Europe et les États-Unis sont soumis à des régimes un peu différents. Les États-Unis ont mis en place une politique de quotas vis-à-vis des approvisionnements russes en uranium enrichi. Et donc, ce quota fait en sorte que les électriciens ne peuvent pas s'approvisionner, enfin à hauteur de 100% de leur approvisionnement auprès de cet acteur russe là et que le département de l'énergie aux États-Unis a initié une réflexion de manière assez proactive sur la limitation, des limitations supplémentaires à ces quotas, en imaginant même jusqu'à réduire à quasi néant ou voire à néant, la possibilité aux électriciens russes de s'approvisionner auprès de Rosatom, dans des échéances assez courtes. On parle de 2025. Pour l'instant, ce ne sont que des débats aux États-Unis, mais ils existent. Et donc les électriciens ont évidemment une pression pour trouver les sources d'approvisionnement à un horizon qui est assez court terme et c'est du coup dicté par cet impératif, qu'ils nous ont contactés.

En Europe, il n'y a pas cette politique de quotas. Et donc les électriciens, et qui sont des industriels, sont assez libres de se tourner vers l'ensemble des acteurs. Vous avez vu qu'il n'y en avait pas beaucoup et donc ils se tournent généralement, pour diversifier leurs sources d'approvisionnement et assurer cet approvisionnement, vers tous les acteurs. Donc c'est un petit peu différent aujourd'hui. Les acteurs américains nous ont contactés en premier lieu. Mais bien sûr, il y a d'autres acteurs, y compris européens, qui j'allais dire, ont emboîté le pas. Voilà. On discute avec tout le monde aujourd'hui.

Puis peut-être un dernier point pour moi. Vous avez évoqué le *made in France*, alors on entendait la question *Made in France* à travers la contribution des acteurs locaux pour cette extension, mais je pense que derrière le *Made in France*, il y avait cette question des quotas. Il y avait cette peut-être me semble-t-il ou vous évoquiez, je crois, Monsieur le fait que on a découvert ou on découvre finalement à travers ces échanges, que Rosatom est le plus gros producteur, et ce n'est pas forcément quelque chose qui est connu sur le marché.

Alors nous on répond, enfin notre projet, c'est de répondre aux, à l'impératif de nos clients. Et c'est comme ça qu'il est mu ce projet. Au départ, on ne répond pas à une demande étatique qui est de fournir, de contribuer quelque part, à la souveraineté énergétique. On voit bien que ce projet y contribue quelque part, en localisant notamment sur le site du Tricastin des moyens européens pour produire ce qui servira de matières premières au combustible nucléaire, mais en tout cas ce n'est pas notre demande première. Nous, on est dicté par des impératifs clients qui nous posent des questions sur notre capacité à fournir, voilà. Pour autant, évidemment, on s'intègre bien dans ce débat-là. On le comprend parfaitement et en tout cas, on essaie d'y répondre à notre niveau avec ce cette extension de capacité.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:00:17

Il reste une réponse à une question et donc une réponse sûreté-environnement en étant synthétique puisqu'on a une réunion qui est dédiée à ça.

Christophe MEI, Orano - Chef de projet extension des capacités d'enrichissement 02:00:24

Oui donc Christophe Méi. Je suis le chef du projet du côté Orano. Donc il y a une question sur l'environnement, la sûreté : quels étaient les risques apportés par le projet ? Donc lorsqu'on a préparé, avec les garants, la concertation et les modalités, ce sujet de la sûreté de l'environnement est bien sûr sorti comme un sujet prégnant. Donc on a décidé de dédier une réunion le 7 mars sur ce sujet, mais juste pour vous expliquer le processus. Comme l'a dit Madame Khater tout à l'heure, à l'issue de la concertation, si Orano décide de continuer le projet, nous allons déposer un dossier DAC, ça vous a été présenté tout à l'heure dans lequel il y aura une étude d'impact, une étude de danger et plus exactement une étude de maîtrise des risques et au travers de ces études, on pourra présenter l'ensemble des modifications qu'apporte le projet vis-à-vis de la sûreté de l'environnement. Donc c'est au travers de ces 2 documents qu'on présentera au public, via l'enquête publique, à l'ASN dans un premier temps, à l'Autorité Environnementale qui va étudier ces dossiers, les modifications apportées par le projet. Mais pour faire très synthétique le projet, comme on conserve le même procédé, les mêmes équipements, n'apporte pas de risques supplémentaires et en termes d'impact sur l'environnement, Orano ne prévoit pas de modifier ses autorisations de rejet, bien qu'on rajoute les modules supplémentaires, donc les autorisations resteront constantes et les niveaux de rejet resteront également constants.

Donc, on en rediscutera le 7 mars mais il n'y a pas d'impact au niveau du projet.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:02:07

Merci, je pense qu'on peut revenir sur la concertation, le dispositif, les modalités.

M. Etienne BALLAN, garant 02:02:15

Merci beaucoup. Donc avant de conclure la réunion parce que ça y est, il va être l'heure. Vous avez vu qu'il y a une petite table là-bas pour boire un verre et continuer la discussion qui peut se poursuivre. Je voulais juste revenir sur un tout petit point qui a été mentionné tout à l'heure. Est-ce qu'on est ou pas, - c'est Monsieur je crois qui le présentait-, est-ce que on est ici dans un débat aussi, dans un débat global sur le nucléaire ou pas ? Parce que c'était votre question très claire et puis beaucoup de gens se

la posent. Est-ce qu'effectivement voilà ... Où est-ce qu'on débat globalement aussi de faut-il poursuivre, continuer, étendre et cetera ?

Donc sur cette question, vous avez alerté, interpellé la CNDP, donc c'est important qu'on réponde de façon la plus claire possible. Donc il n'y a jamais eu de débat global sur le nucléaire en France. Oui, c'est vrai. Il y a eu néanmoins de nombreux débats sur des projets essentiels à l'existence et la poursuite du programme nucléaire français depuis maintenant en gros le début des années 2000. Pour vous le dire très clairement, il y a eu un premier débat sur l'EPR tête de série de Flamanville, donc Flamanville qui est bien connu et bien, il y a eu un débat public préalable, effectivement à la construction Flamanville. Il y a eu 2 débats publics sur l'enfouissement, le centre d'enfouissement des déchets de haute activité à vie longue, donc plus connu sous le nom de Bure Cigéo à Bure. Il y a eu également donc 2 débats publics sur cette question-là. Et puis aujourd'hui, on est dans une situation un peu particulière parce qu'effectivement, depuis en gros, l'année dernière, pour le dire plus clairement, les questions énergétiques, comme vous le savez, sont devenues majeures. C'est lié, bien entendu à la guerre en Ukraine, mais c'est lié aussi à bien d'autres choses aussi, à une maturité extrêmement forte de la population française sur ces questions énergétiques. Nous connaissons tous beaucoup de choses maintenant, sur l'énergie, dû évidemment aux enjeux climatiques et à cette perspective d'électrification peut-être des usages pour remplacer les hydrocarbures en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique.

Donc ça, c'est le décor. Et donc depuis maintenant à peu près 18 mois, et bien tout le monde parle d'énergie tout le temps, matin, midi et soir, de sa facture énergétique, du nucléaire ou pas du nucléaire, des éoliennes ou pas des éoliennes. Moi, personnellement, j'ai animé un débat public l'année dernière sur l'éolien offshore en Méditerranée. Ah, ça y est, oui. Et donc voilà. Donc l'énergie est sur le devant de la scène de façon très forte. Alors maintenant, je viens à la réponse. Excusez-moi d'avoir pris ce petit détour.

Aujourd'hui. Il y a donc des concertations, des débats à plusieurs niveaux. Il y en a toujours sur des projets : extension GB 2 par exemple. Il y en a sur d'autres projets. Il y en a sur la relance, notamment la création de nouveaux réacteurs EPR 2, Penly et les suivants. Et à cette occasion, vous n'êtes pas sans savoir que dans ce débat qui est en cours aujourd'hui, organisé par la CNDP et donc qui doit se dérouler jusqu'au 27 février, bien tous les sujets sont sur la table. Tous les sujets de la question nucléaire sont sur la table, y compris la question du combustible qu'on va peut-être un peu plus travailler ici, la question de la localisation de ces fameux EPR, qui sera peut-être également débattue à la réunion que nous aurons sur l'avenir du site du Tricastin qui se déroulera si je ne me trompe pas le 20 février, je vous invite à venir. Donc il y a un débat, qui n'est pas tout à fait un débat encore sur tout le nucléaire, mais quand même, qui est le débat un peu majeur sur savoir si on continue ou pas. J'ai oublié le débat sur, enfin il y a eu encore d'autres choses avant, mais aujourd'hui c'est ça.

Et puis y a enfin y a un 3e niveau de débat qui est une concertation nationale sur le mix électrique. On est là, j'ai envie de dire, au niveau le plus global. Alors du coup ce n'est pas un débat sur le nucléaire Monsieur, c'est un débat sur l'énergie en général, l'énergie électrique principalement. Mais du coup, au sein duquel, alors ce n'est pas un débat organisé par la CNDP, nous le regrettons, mais c'est comme ça. Il est organisé par le Ministère et qui est clos maintenant ou qui est en train de se, voilà qui est clos et qui va et qui, dont le bilan est en cours.

Tout ça va converger. Et c'est en cela Monsieur, que oui on parle ici du nucléaire, on parle d'énergie, va converger vers la Loi Climat et Résilience, qui ensuite débouchera sur une programmation pluriannuelle de l'Energie. Ces 2 grands textes, enfin, ces 2 choses un peu fondamentales et donc, on est bien en ce moment dans un grand débat national qui va déboucher sur un travail parlementaire et une Loi in fine. Alors, pendant ce temps-là, il se passe plein d'autres choses. Vous avez une Loi d'accélération du nucléaire par ailleurs, qui a été initiée. Vous avez plein d'autres dispositifs. Mais retenez quand même que cette Loi, cette nouvelle Loi Climat, elle va accueillir, j'ai envie de dire l'ensemble des choix structurants de la nation pour les questions énergétiques. Et c'est un peu l'horizon. Je crois que son examen aujourd'hui est prévu fin d'année 2023. Ah, ça n'a pas été décalé ? Donc à l'été 2023. Voilà.

J'espère, je ne sais pas si j'ai été clair, mais voilà, c'est un peu le point d'horizon sur les questions énergétiques que nous avons tous. Cela dit, à la réunion du 20 mars, on débattera de l'extension de Georges Besse 2 mais on débattera de l'ensemble du site du Tricastin. Si vous avez des questions plus globales sur le nucléaire en général, elles sont bienvenues, vous avez parfaitement le droit de les poser et on fera vraiment en sorte de débattre de tous les sujets que vous amènerez sur la table sur les prochaines réunions.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:07:40

20 février. Vous avez dit 20 mars.

M. Etienne BALLAN, garant 02:07:42

20 février. Pardon excusez-moi.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:07:45

20 mars, ils seraient déçus.

M. Etienne BALLAN, garant 02:07:48

Oui donc ce sera le 20 février. Vous avez ici à l'écran l'ensemble des modalités et vous les avez également détaillées dans le petit dépliant qu'évidemment à ce moment-là, je ne retrouve pas. Merci. En dernière de couverture de ce petit dépliant, vous avez l'ensemble des points. Vous avez des temps forts, en bleu. Ils sont à l'écran également, c'est les temps où on va se retrouver, alors soit dans une salle, soit derrière un écran, mais globalement un peu plus dans des salles.

Et puis vous avez l'ensemble des autres moments qui sont plutôt des moments d'interaction. On a choisi d'être effectivement sur les marchés, comme on l'a dit. On a choisi d'aller aussi à la rencontre des jeunes, des étudiants le plus possible.

Enfin, et pour terminer, un point extrêmement important. On a, il y a une plateforme numérique. En fait, si une concertation dure plusieurs semaines, c'est bien parce que, c'est un sujet complexe. Ce n'est pas évident de tout de suite se dire je suis pour, je suis contre, pourquoi ou je trouve ça... Bref, j'ai des questions à poser et donc prenez vraiment le temps d'aller sur cette plateforme vous informer et aussi contribuez sur la plateforme, commentez aussi les contributions des autres. Ça c'est un point extrêmement important. Donc www.projetextensiongb2.fr et c'est aussi là que le débat se passe et surtout c'est là où on peut suivre aussi les traces et les évolutions. Donc n'hésitez pas vraiment à vous emparer de cet outil-là. Il est très simple, mais aujourd'hui on est tous assez habitués à ce type de, à ce type de choses, donc vraiment profitez-en et puis à un moment donné, contribuez, écrivez ce que vous pensez d'une manière ou d'une autre. Nous, en tant que garant, nous avons cette obligation de tenir compte de tous vos arguments, de tout ce qui aura été dit et le porteur de projet aura l'obligation de répondre à tout ce que vous aurez dit. Ça, c'est un point extrêmement important, qu'on n'a peut-être pas encore mentionné, mais c'est vraiment essentiel. Donc, allez-y. L'idée, c'est qu'au bout de ces 2 mois et demi, on est vraiment fait le tour du sujet le plus en profondeur possible et le plus en largeur aussi possible.

Voilà pour ce qui nous concerne.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:09:50

Je me permets peut-être d'attirer votre attention sur les visites de site qui vous sont proposées parce qu'elles nécessitent une inscription préalable, donc pour celles qui sont prévues en mars, n'hésitez pas à y aller dès maintenant si vous souhaitez vous inscrire. Petite précision sur les délais.

M. Etienne BALLAN, garant 02:07:48

Merci beaucoup. Est-ce qu'on peut du coup se permettre d'inviter tout le monde à aller boire un verre ?

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:10:07

Mais tout à fait.

M. Etienne BALLAN, garant 02:10:08

Et de vous remercier beaucoup pour votre participation en espérant que vous en parlerez aussi autour de vous et vous viendrez aux temps, un peu aux temps d'approfondissement qu'on va avoir pendant ces 2 mois, presque 2 mois et demi de concertation. Merci.

Mme Aurélie PICQUE, animatrice-modératrice 02:10:20

Merci à tous.